agglomération montargoise et rives du loing

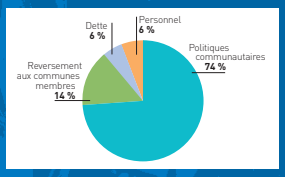

Budget
Le budget de l'AME
P. 3

Emploi
Salon des métiers
et des formations
Forum de l'emploi
P. 4

Logement
Programme Local de l'Habitat
de l'AME
P. 6

AGGLOMERATION MONTARGOISE

mai 2010 LE JOURNAL DE L'AGGLOMERATION MONTARGOISE numéro 19

Le Tour de France - P.7

LES PLUS BEAUX DETOURS DE FRANCE

Amilly • Cepoy • Chalette-sur-loing • Conflans-sur-loing • Corquilleroy
Montargis • Pannes • Paucourt • Villemandeur • Vimory

Edito

La Communauté d'agglomération a adopté son budget pour 2010, en privilégiant l'investissement tourné vers la création d'emplois. Le développement économique et touristique reste le premier objectif de l'AME, qui travaille en partenariat avec la Région Centre et le Conseil général du Loiret.

Les élus ont adopté à l'unanimité le nouveau programme local de l'habitat qui tend vers une meilleure mixité sociale avec un aménagement du territoire plus cohérent. Il a été présenté à la population lors du Salon de l'Habitat à Montargis du 23 au 25 avril.

Nous continuons à préparer deux évènements importants :

- Les 5e et 6e étape du Tour de France à Montargis les 8 et 9 juillet, qui traversera l'Agglomération ;

- La Caravane de Loire
les 3 et 4 septembre.

Emploi, logement, animations, trois thèmes clés pour développer l'attractivité du Montargois.

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis

Sommaire

Cérémonie ..... p. 2
Système d'information ..... p. 2
Budget ..... p. 3
Emploi ..... p. 4
Rénovation ..... p. 4
Visite de délégation ..... p. 5
Urbanisme ..... p. 6
Sport ..... p. 7
Culture ..... p. 7
Agenda des communes ..... p. 8

Cérémonie

Vœux institutionnels du Président de l'AME

C'est devant plus de 300 personnalités des corps institutionnels que le Président de l'Agglomération Montargoise a présenté ses vœux le 14 janvier 2010, à l'espace Jean Vilar d'Amilly.
La crise financière et économique a frappé le monde, le Président Jean-Pierre Door connait les inquiétudes que les Montargois ont pour leurs enfants, pour leur pouvoir d'achat, pour leur emploi. La réponse est réagir, réformer, moderniser, bâtir. Il s'agit d'investir pour être plus innovant et combattre l'immobilisme comme le pessimisme.
Au niveau national, il est admis que l'économie française va moins mal que chez ses partenaires. Le choix d'un plan de relance par l'investissement créant des emplois immédiatement et directement et donc du pouvoir d'achat, est couronné de succès, avec notamment la nette reprise positive de l'industrie automobile et une répercussion probable sur notre bassin d'emploi (Faurecia, Hutchinson). Le plan d'investissements pour les pôles d'activités de l'AME permet d'éviter la catastrophe.
Il ne faut pas caricaturer la réforme des collectivités locales ou la suppression de la taxe professionnelle. Les budgets 2010 des collectivités locales peuvent être préparés sans aucun problème. La loi garantit qu'il n'y aura aucun perdant, ni en 2010, année de transition, ni en 2011, lors de la mise en place effective de la réforme.
Le Président Jean-Pierre Door a défini les objectifs de l'AME pour 2010 : avancer toujours vers une agglomération plus accueillante, plus attractive, plus animée, toujours plus tournée vers l'avenir et le développement durable, tout en prêtant attention à l'évolution des attentes des concitoyens.

Système d'information géographique

Le SIG, un outil au service des maires et de la population

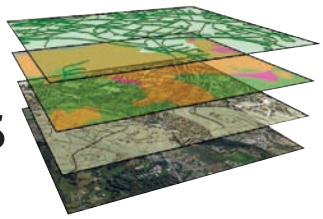

Le service du SIG communautaire met en œuvre un ensemble d'outils et de personnes en réseau, permettant de saisir, conserver, mettre à jour, extraire, interroger, transmettre et afficher les données spatiales décrivant le monde réel.

△ Depuis 2008, Bertrand Peyridieu s'occupe du service SIG.

La première mission du SIG de l'AME est de développer, enrichir et mettre à jour des référentiels communautaires (cadastre, photo aérienne, réseau d'assainissement, document d'urbanisme, zones d'activités, données environnementales...).
Une grande majorité de ces données est mise à disposition des communes membres de l'AME et des services communautaires. Le service SIG n'est pas seulement un outil informatique, il permet aussi aux communes de réaliser des cartographies d'aide à la décision et de communication. Tous les services peuvent être concernés et faire appel au SIG pour répondre au mieux aux interrogations des habitants.

Budget

Un budget communautaire misant sur un investissement soutenu

74 % des dépenses globales du budget 2010 de la Communauté d'agglomération sont affectées aux politiques communautaires, dont un quart concerne le développement économique et l'emploi.

Pour soutenir l'activité locale, l'AME a augmenté son investissement de 3 millions d'euros, soit + 11,5%, tout en maîtrisant son fonctionnement à + 2%.

Les recettes de l'AME sont constituées essentiellement par la taxe professionnelle unique (entreprises), les dotations, compensations et subventions d'Etat, le versement transport, la surtaxe assainissement, les subventions régionales et départementales.
La loi de finances de 2010 prévoit le remplacement de la taxe professionnelle par une « Contribution économique territoriale » (CET) composée de :
- une cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les bases foncières,
- une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée.
Cette mesure s'applique dès 2010 pour les entreprises, mais elle entrera en vigueur pour les collectivités et leurs groupements seulement à partir de 2011 ; l'Etat s'est engagé à maintenir leurs recettes en 2010 à l'euro près avec l'attribution d'une compensation relais.

Les budgets annexes 2010 ont été adoptés à l'unanimité. Le budget principal 2010 a été adopté à une très large majorité, seuls les élus de Chalette ayant voté contre.

Chiffres clés de l'AME

Budget global : 74 millions d'euros

• Budget principal :
Fonctionnement : 34 904 859 €
Investissement : 18 865 410 €

• Budgets annexes :
• Assainissement
Fonctionnement : 3 350 000 €
Investissement : 3 171 100 €
• Grande Prairie
Fonctionnement : 426 298 €
Investissement : 728 675 €
• ZI Amilly
Fonctionnement : 6 770 420 €
Investissement : 5 785 940 €

DEPENSES GLOBALES (74 millions d'euros)

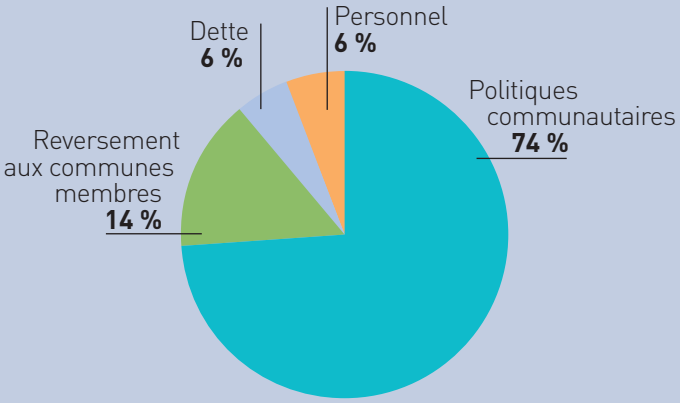

DÉPENSES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES (54,8 millions d'euros)

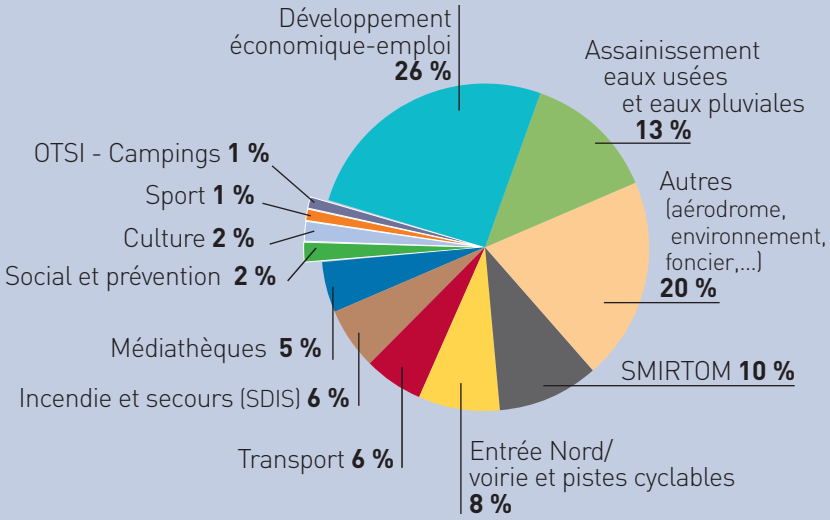

Formations

Salon des métiers et des formations

Le salon d'Information et d'Orientation s'est déroulé au complexe sportif du Château-blanc, mis à disposition, pour l'occasion, par l'AME.

Le 21 janvier était une journée consacrée aux lycéens et le 22 janvier, une journée destinée aux collégiens (3èmes). On a pu estimer à environ 3000, le nombre de visiteurs. 11 forums et salons de ce type ont été proposés dans la région Centre et ont accueillis 86 434 visiteurs (collégiens, lycéens, étudiants, familles...).

Ce chiffre montre l'importance de cet évènement, qui permet aux jeunes de recueillir des informations et des conseils gratuits sur leur orientation, qui est un élément majeur de leur future insertion professionnelle.

Lors de son discours, Frank Supplisson, adjoint au maire et vice-président de l'AME aux finances et aux sports, a défini un des projets de l'Agglomération Montargoise. Il s'agit de développer dans l'agglomération le niveau bac +3 ainsi que les classes préparatoires aux grandes écoles.

Forum

Forum emploi

Pour la 4e édition, l'AME a mis à disposition le complexe sportif de Villemandeur le 18 mars pour le forum annuel de l'emploi.

Pour cette occasion, de nombreuses communes de l'agglomération se sont mobilisées sur le plan technique pour mettre en place cet événement. Pour David FATTA Directeur du Pôle emploi de Montargis, l'objectif du forum est d'organiser une rencontre massive entre les entreprises et les demandeurs d'emploi afin de faire connaître les différents métiers, discuter, échanger et partager.

107 entreprises étaient présentes pour accueillir plus de 1300 visiteurs. Sur ce forum multisectoriel, représentatif du bassin d'emploi montargois, étaient mis en avant de nombreux secteurs comme le commerce, le social, le médical, la restauration, le transport, les armées.

Des conférences sur l'emploi et le handicap (handicafé) ont été organisées et des ateliers « cinq minutes pour convaincre » ont été proposés par Pôle emploi. Lors de ce forum, 2 embauches ont été concrétisées.

Ça bouge dans mon quartier !

Depuis 2002, l'Agglomération Montargoise souhaite revitaliser le quartier du plateau. Situé entre le Solin et le canal de Briare au cœur de l'agglomération, il s'étend sur trois communes : Montargis, Chalette-sur-Loing et Villemandeur.

L'essentiel des travaux a commencé début 2010 avec la construction de logements, la résidentialisation et les espaces publics. L'extension de l'école Pierre-Perret, la construction de 12 logements rue Renoir et la résidentialisation de 39 logements sociaux sont des exemples d'opérations déjà réalisées.

Pour en savoir plus, découvrez, si ce n'est déjà fait, le premier numéro du journal consacré à ce quartier. Vous y trouverez les objectifs du projet ANRU, le détail des opérations prévues, en cours ou réalisées au cours du 1er semestre 2010 et pour terminer, le témoignage de trois « acteurs » de ce quartier.

Fin 2012, les logements seront rénovés, les quartiers seront aménagés en respectant les règles de développement durable, dans le but de privilégier la qualité urbaine et ainsi améliorer la vie quotidienne des habitants, qui auront participé à cette évolution en faisant part de leurs attentes et besoins.

Relations internationales

Visite d'une délégation Chinoise de Hubei

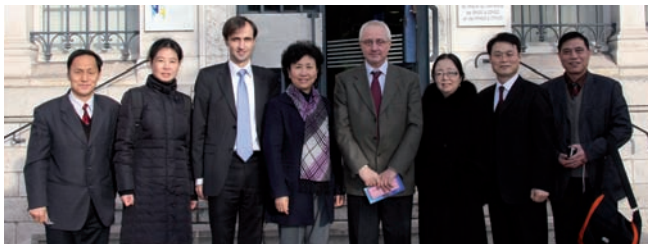

Vendredi 22 janvier 2010, une délégation chinoise de la ville de Hubei était en visite dans l'Agglomération Montargoise. Cette délégation était composée de cadres de la Mairie de Hubei, chercheurs en histoire du Parti Communiste chinois.

La délégation a été reçue au siège de l'AME par Bernard Delaveau, Vice-président à l'intercommunalité et Maire de Paucourt et Jean-François Pezaire, Directeur de cabinet du Président de l'AME pour une présentation du fonctionnement des communautés d'agglomération.
Dans la matinée, les représentants chinois ont visité le Montargois avec notamment le parcours touristique chinois de l'AME, guidés par M. Labbé, responsable de la commission des visites commentées de l'Office de Tourisme.

Réhabilitation du quartier Kennedy-Château-blanc

Un des projets phares de l'agglomération, la réhabilitation complète du quartier du plateau, se poursuit.
Après le relogement des habitants concernés, une phase de démolition d'immeubles a débuté sur le quartier du Plateau, plus précisément au niveau des rues Honegger et Saint-Saens.

Ce quartier d'environ 5000 habitants s'était dégradé sociologiquement et sur le plan de l'urbanisme. C'est pourquoi rénover et diversifier l'habitat sont les maîtres mots de ce projet de démolition. Il s'agit aussi de mieux répartir l'habitat sur les communes de l'agglomération.

Ce projet prévoit un nouvel espace public comportant des espaces de jeux et la réfection de la voirie.
Le nouveau quartier sera doté d'un équipement multiservices, avec notamment des commerces et une maison médicale.
L'essentiel des travaux s'étalera sur 7 mois.
Dans le cadre du programme ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), une charte d'insertion a été établie afin de permettre l'accès à l'emploi aux habitants du quartier.
L'insertion professionnelle des habitants est un élément fondamental pour la réussite des projets de rénovation urbaine « durable ». Etant donné le volume d'activité économique qu'il génère, ce projet de réhabilitation constitue un levier important pour favoriser le développement de l'emploi des résidents du quartier du plateau.

Partage d'expérience

A19 : des élus de Chartres Métropole visitent l'agglomération

Le 24 novembre 2009, l'AME a accueilli une délégation d'élus de Chartres Métropole conduite par Daniel Guéret, vice-président en charge de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Dominique Laurent, Vice-président à l'urbanisme de l'AME et Maire de Pannes, Jean-François Pezaire, Directeur de cabinet de l'AME, et la direction générale de l'AME ont présenté la réflexion qui avait précédé la mise en chantier de l'A19. Il s'agissait en fait d'un retour d'expériences, puisque l'agglomération montargoise a mené à bien ce projet et celui de l'A77. Les élus de Chartres voulaient donc des informations sur la gestion, les impacts en terme d'aménagement du territoire, les apports liés au débat public qui a eu lieu autour du projet, les retombées locales constatées depuis la récente ouverture de l'autoroute, etc.
Les élus chartrains ont indiqué qu'ils mettraient à profit ce retour d'expériences, montrant ainsi que les échanges entre agglomérations sont bénéfiques.

PLH

Programme Local de l'Habitat

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'AME définit la politique de l'habitat sur l'ensemble du territoire communautaire pour la période 2009-2015. Il fixe les objectifs quantitatifs et qualitatifs permettant de répondre aux besoins en logements, tout en favorisant le renouvellement urbain et la mixité sociale ainsi qu'une répartition de l'offre diversifiée et équilibrée géographiquement.

Le PLH de l'AME comprend un diagnostic, cinq enjeux majeurs et un programme d'actions.

Le diagnostic :

Une offre diversifiée pour une géographie contrastée : le territoire est actuellement assez contrasté entre le coeur de la communauté et les communes périphériques. Montargis et Chalette où se concentre notamment l'offre locative sociale, Amilly et Villemandeur, qui portent des zones d'activités et tendent vers un profil de plus en plus urbain et diversifié, les autres communes, plus rurales, qui se concentrent sur une offre strictement résidentielle.
Le marché ne montre pas de tension excessive.
Le marché de l'accession présente des facettes contrastées : l'accession bon marché reste un besoin majeur pour les ménages de l'agglomération. Les demandes se portent majoritairement sur de l'individuel, pourtant des promoteurs privés prennent le risque de mettre en marché des logements. Les délais de commercialisation sont longs mais cette offre finit par rencontrer une demande extérieure. Lorsque cela n'a pas été le cas, les promoteurs ont eu recours à la VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) ou « achat sur plan », pour céder une partie des logements à des opérateurs sociaux.
Le locatif est un segment en repositionnement : les développements se doivent d'être ciblés et de qualité, pour assurer de bonnes réponses à la demande : plus d'individuel, redéployé sur l'ensemble des communes.

Cinq enjeux majeurs du PLH :

- Se positionner dans le contexte de développement du large Bassin Parisien ;
- Mettre la question du foncier et de l'aménagement du territoire au coeur des préoccupations ;
- Intégrer la problématique de l'habitat dans une préoccupation plus large de valorisation du cadre de vie de l'agglomération ;
- Prendre en compte le vieillissement de la population ;
- Se fonder sur un partenariat actif entre tous les acteurs de l'habitat.

Programme d'actions du PLH:

L'objectif global de production est fixé à 1 800 logements sur 6 ans sur l'ensemble de l'AME, soit 300 par an.

Le PLH préconise :
- 703 logements locatifs aidés (90 PLAI, prêt locatif aidé d'intégration, et 613 PLUS, prêt locatif à usage social).
- 100 logements en accession sociale.
- 374 logements en accession à prix modérés (compatibles avec le Prêt à Taux Zéro).
- 623 logements en marché libre.

Ces objectifs sont ensuite déclinés par commune.

Le PLH fournit également un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour mener à bien la politique de l'habitat, sur un plan quantitatif et qualitatif. Il s'agit d':
- Anticiper sur le foncier et l'aménagement ;
- Appliquer le principe de mixité et de développement durable ;
- Développer l'accession maîtrisée pour les parcours résidentiels ;
- Veiller au niveau de confort des logements existants ;
- Cibler l'action sur un certain nombre de publics spécifiques : personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, hébergement d'urgence et logement temporaire, accueil des gens du voyage ; notamment par le biais du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD),
- Développer avec les communes l'urbanisme opérationnel, favoriser les échanges de pratiques et d'expériences, alimenter un observatoire et évaluer le PLH en continu.

Le coût annuel hors ANRU et hors OPAH s'élève de 198 500 € à 239 500 € .

Un bilan annuel de réalisation du PLH : L'AME dresse le bilan et décide d'éventuelles adaptations que justifierait l'évolution de la situation sociale, économique et démographique.

Calendrier d'élaboration :

- Vote du projet de PLH au Conseil communautaire du 25 juin 2009;
- Suite aux avis favorables des 10 communes, le Conseil communautaire du 23 septembre 2009 saisit le Comité régional de l'habitat (CRH) ;
- Avis favorable du CRH au projet de PLH lors de sa réunion du 3 décembre 2009.
- Adoption définitive du PLH au Conseil communautaire du 17 décembre 2009

Cyclisme

Tour de France 2010

Le Tour de France revient à Montargis et son agglomération les 8 et 9 juillet !

C'est déjà la troisième fois que Montargis accueille une étape de la Grande boucle : l'année 1969 était signée du succès de Herman Van Springel, en 1976 Montargis était ville départ de l'étape qui conduisait le peloton à Créteil, avec comme vainqueur Freddy Maertens. Et plus récemment en 2005, l'étape entre Chambord et Montargis s'est conclue au sprint par la victoire de Robbie McEwen.
Cette année, en 2010, Montargis accueillera donc l'arrivée de la 5ème étape, longue de 185 km, le jeudi 8 juillet. Le lendemain sera le départ de la 6ème étape, après la traversée de la ville par tout le peloton : 225 km à destination de Gueugnon, la plus longue de cette édition 2010.
Il est à noter que sept communes de l'agglomération seront traversées par les coureurs ! Le Montargois sera alors cet été placé au cœur d'un des plus grands évènements sportifs mondiaux !

MONTARGIS
VILLE ÉTAPE

8-9 JUILLET 2010

Un projet accompagnera le passage du Tour dans le Gâtinais : Christian Prudhomme, directeur du Tour de France a proposé à Jen-Pierre Door que Montargis figure sur la liste des onze villes participant à l'opération « A chacun son Tour ». Ce projet organisé conjointement par ASO (Amaury Sport Organisation), la FFC (Fédération Française de Cyclisme) et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), mobilisera toutes les écoles de CM1 et CM2 de l'Agglomération Montargoise. Cette animation ludique et pédagogique fera découvrir d'une manière théorique le vélo sous toutes ses formes aux élèves, puis les 11 et 12 juin à Montargis, l'installation du « cyclo-parc », place du Pâtis, offrira une partie plus sportive.
Il y aura aussi d'autres animations diverses et variées avant le 8 juillet : un concours de dessin, de vitrines décorées, une animation conférence avec la mémoire du Tour Jean Paul Ollivier...

Culture

Profitez du point lecture à Pannes !

L'AME poursuit sa volonté de rapprocher la culture de ses habitants. Le réseau des médiathèques s'étend avec l'ouverture d'un point lecture à Pannes, situé dans l'ancienne mairie.

En plus d'être un lieu d'apprentissage, de connaissance et de travail, c'est un lieu convivial qui permet l'accès à la culture au cœur d'un village !
Ajoutons que ce point lecture n'aurait pu voir le jour sans la participation de huit bénévoles qui œuvrent au côté de M. Bruno Delahaie, élu municipal de Pannes et élu communautaire.
Dans cet espace, vous pouvez retrouver tous les composants des services du réseau AGORAME: inscriptions, prêts et retours des documents, conseils aux lecteurs, réservations d'ouvrages et acheminement par le circuit du document... Soucieux de garder un service ouvert et de proximité, les bénévoles souhaitent aussi vous offrir un lieu de détente, par la présence d'un petit salon, avec boissons chaudes, conversations au « coin du feu » et animations variées : lectures à voix haute, ateliers de créations, expositions, présentation de documents thématiques.
Le Conseil général, la Bibliothèque départementale de prêt, la Maison de la Forêt mettent également à disposition de nombreux documents.
Le point lecture dispose actuellement de 1500 documents dont 300 CD audio, 530 documents jeunesse et 670 documents adultes. (Romans, bandes dessinées et mangas, documentaires pratiques et de travail, textes lus et CD audio).
L'inauguration du Point lecture a eu lieu le mercredi 10 mars 2010. Elle a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes dont M. Dominique Laurent, Maire de Pannes et M. Franck Demaumont, Conseiller général Maire de Châlette-sur-Loing, représentant le Conseil général. Ils ont salué l'initiative et le dévouement des bénévoles.
Toutes les informations au 02.38.87.21.64, pannes@agorame.fr ou en Mairie au 02.38.87.76.76. Retrouvez aussi notre site Internet www.agorame.fr

Mercredi 19 mai à 15 h (durée : 0h50)

« Les trois ours » Danse jeune public (dès 3 ans)
D'après « Boucle d'Or et les trois ours » Chorégraphie : Benoit Bar - Par la Cie Appel d'Air
Renseignements au 02 38 95 02 15 (Service culturel de l'AME)

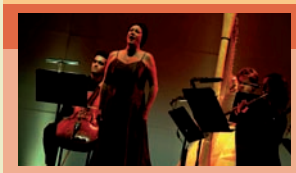

Jeudi 20 mai à 20 h 45 - Le Tivoli à Montargis

« La passion Tristan » Opéra (Dès 8 ans) - Ensemble Carpe Diem
Renseignements au 02 38 95 02 15 (Service culturel de l'AME)

Vendredi 4 juin

Tournoi de handball scolaire des écoles de l'agglomération
Renseignements : http://www.amhanda.fr/

Samedi 19 juin - 20 h 45 - Complexe sportif du château-blanc, Villemandeur

« Les confessions de Rousseau »- Spectacle Humour
de et par Stéphane Rousseau
Renseignements au 02 38 95 02 15 (Service culturel de l'AME)

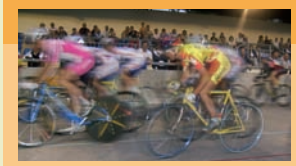

Vendredi 2 juillet - Vélodrome de Montargis

Nocturne du Million - cyclisme

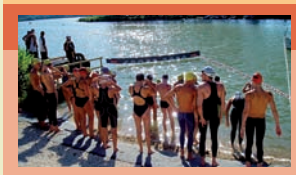

Samedi 5 et dimanche 6 juin - Lac de Cepoy

Des vagues à l'AME - Natation et Water-polo
Etape de Coupe de France de nage en eau libre - Tournoi de Water-polo
Renseignements au 06 07 02 64 06 (Président de l'USMM Natation) ou 06 72 95 25 78 (Vice-président)

Mai - Vimory

Jumping de Béchereau
Du 13 au 16 mai : Régional et National - Du 21 au 24 mai : International CSI
Renseignements au 06 61 25 54 78

21 mai au 6 juin

Festival de musique de Sully & du Loiret
26 mai à 20h30 - « The giora feidman trio »
Renseignements et réservations au 02 38 25 43 43

8 juillet à 18h30 - Place Girodet

Musikair passe son Tour
Concert GRATUIT
www.musikair.com

3 et 4 septembre

La caravane de Loire
Renseignements au 02 38 95 10 00 (Mairie de Montargis)

Directeur de la publication : Robert Letort / création : cmrpgraphicdesign_02 38 85 68 25 / comité de rédaction : Jean-François Pezaire, Vanessa Waterlot et Jennifer Thivin / www.agglo-montargoise.fr - email : contact@agglo-montargoise.fr / Tél. 02 38 95 02 02 / Fax : 02 38 95 02 29 / ISSN : 1632-8523